

**Tableau n° 11**  
**Le cadmium et ses composés**

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Broncho-pneumopathie aiguë.	5 jours	<p align="center"><b>LISTE INDICATIVE DES PRINCIPAUX TRAVAUX</b></p> <p>Extraction préparation emploi du cadmium, de ses alliages et de ses composés, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Préparation du cadmium par « voie sèche » ou électrometallurgie du zinc,</li> <li>-Découpage au chalumeau ou soudure de pièces cadmiées,</li> <li>-Soudure avec alliage de cadmium,</li> <li>-Fabrication d'accumulateurs au nickel-cadmium,</li> <li>-Fabrication de pigments cadmifères, pour peintures, émaux, matières plastiques.</li> <li>-Décadmiation des acides phosphoriques et des phosphates.</li> </ul>
Troubles gastro-intestinaux aigus, avec nausées, vomissements ou diarrhée.	3 jours	
Néphropathie avec protéinurie.	2 ans	
Irritation chronique des voies aériennes supérieures, notamment, rhinite avec anosmie.		
Ostéomalacie avec ou sans fractures spontanées, accompagnée ou non de manifestations douloureuses, radiologiquement confirmée.	12 ans	
Cancer broncho-pulmonaire primitif.	40 ans sous réserve d'une durée minimale d'exposition de 5 ans	<p align="center"><b>LISTE LIMITATIVE DES TRAVAUX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les travaux exposant à l'inhalation de poussières ou de fumée contenant du cadmium.</li> <li>-Fabrication d'accumulateurs et de piles électriques contenant du cadmium.</li> <li>-Récupération de matières métalliques recyclables contenant du cadmium.</li> </ul>